

informations PRATIQUES

MAIRIE (secrétariat) 04 68 88 41 85
OFFICE DU TOURISME 04 68 88 42 36
Avenue du Général de Gaulle

La Poste
Rue Dominique Mitjaville
Banque Populaire 04 68 88 41 92
Rue Dominique Mitjaville

GENDARMERIE 04 68 88 30 60
POMPIERS 18 ou 112

Camping Municipal 04 68 88 41 17
Cap Peyrefite

Gare S.N.C.F. 04 68 88 61 64
Rue Pierre Sémard
Bus Conseil Général 04 68 80 80 80
Navette Municipale information en Mairie et O.T.
Port de Cerbère
de mi-mai à mi-septembre 09 54 23 48 06

MÉDECIN (POUGET) 04 68 88 40 60
Pharmacie 04 68 88 41 55

MARCHÉ LE MARDI MATIN

Histoire de la Commune

Dès le 1er siècle le lieu de Cerbère est mentionné par le géographe Romain Pomponius Mel comme un lieu peuplé de cerfs (*Locus cervaria*), et en fait la limite méridionale de la Gaule.

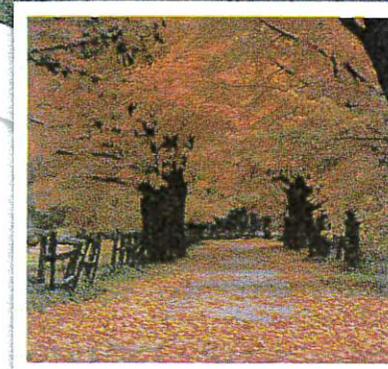
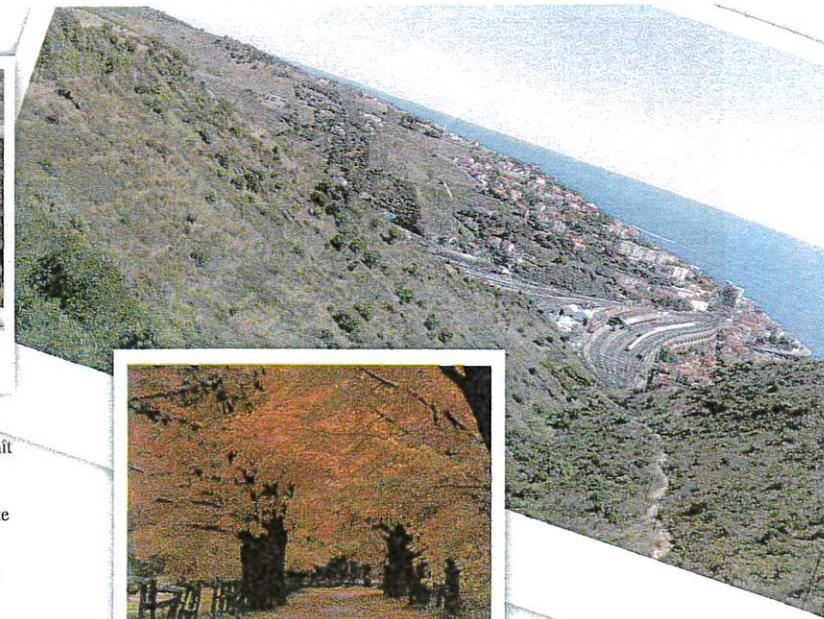
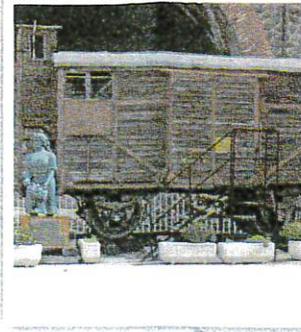
C'est au IX^{ème} siècle, dans l'ère carolingienne que le hameau voit le jour. Sa première mention apparaît en 981 dans un acte du roi Lothaire, sous la forme de Vall de Cervera. Une chapelle y fut érigée sous le vocable de Saint Sauveur et fut nommée Sant Salvador de Cervera en référence à un menhir proche. La tour de querroig y fut construite attirant une faible population mais toutefois sédentaire. La vallée devient peu à peu dépendante

Jusqu'en 1789 Cerbère demeure peu fréquentée. La révolution qui va supprimer les coutumes féodales permettra aux familles de Banyuls d'étendre leurs vignobles sur la vallée de Cerbère.

A partir des années 1820 la contrebande maritime avec l'Espagne va se développer, ce qui conduira à construire sur la commune un poste douanier dès 1841. De nouveaux habitants issus de l'administration arrivent alors sur la commune qui se poursuit avec la construction de la ligne ferroviaire en 1846.

En 1888 la commune de Cerbère devient indépendante et Dominique Mitjaville devient le premier Maire de la nouvelle commune de Cerbère le 15 juillet 1888.

Au début du XX^e siècle Cerbère était une assez grande ville (1333 habitants recensés en 1906). Elle bénéficiait de toute l'activité frontalière que peut avoir une ville: la douane pour contrôler les marchandises importées et la gendarmerie pour arrêter la contrebande. Mais Cerbère fut célèbre aussi pour son trafic ferroviaire bien particulier.



Cerbère Village

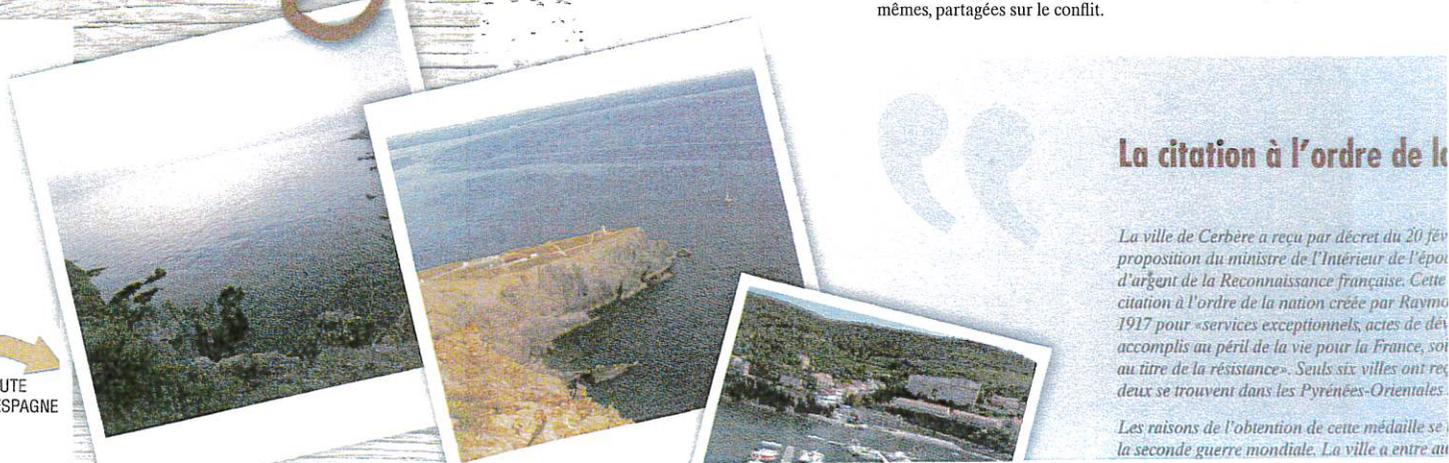
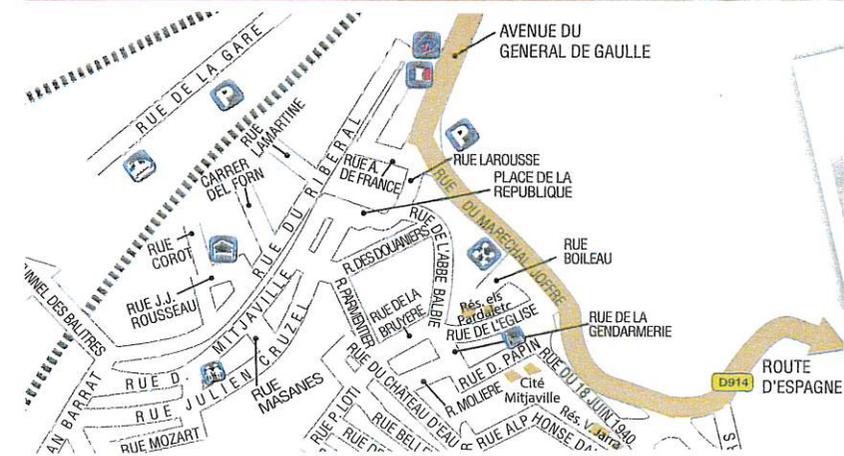
Le 21 janvier 1878 la compagnie des chemins de fer du midi et la compagnie de Tarragone à Barcelone se joignent à la frontière de Cerbère, mais l'Espagne et les mêmes écartements de voies de chemin de fer (En France, c'est 1m43, en Espagne c'est 1m67) obligeaient les passagers à changer de train lors du passage de la frontière. Il fallait donc transporter la marchandise, et l'une des marchandises les plus importées était les oranges, qui se développera grâce à l'arrivée de tr

Ce sont les femmes qui le faisaient, mais le salaire était maigre et le travail dur d'oranges portent des paniers de 15 à 20 Kg. Le 26 février 1906, elles arrêtent l'augmentation sur leurs 75 centimes normalement payés (Elles étaient payées 25 centimes de plus). Le mouvement de grève avait ceci de particulier d'être le 1er purement féminin. Le 3 décembre, après de longues luttes avec les autorités, les patrons et aussi entre elles, partagées sur le conflit.

La citation à l'ordre de la Nation

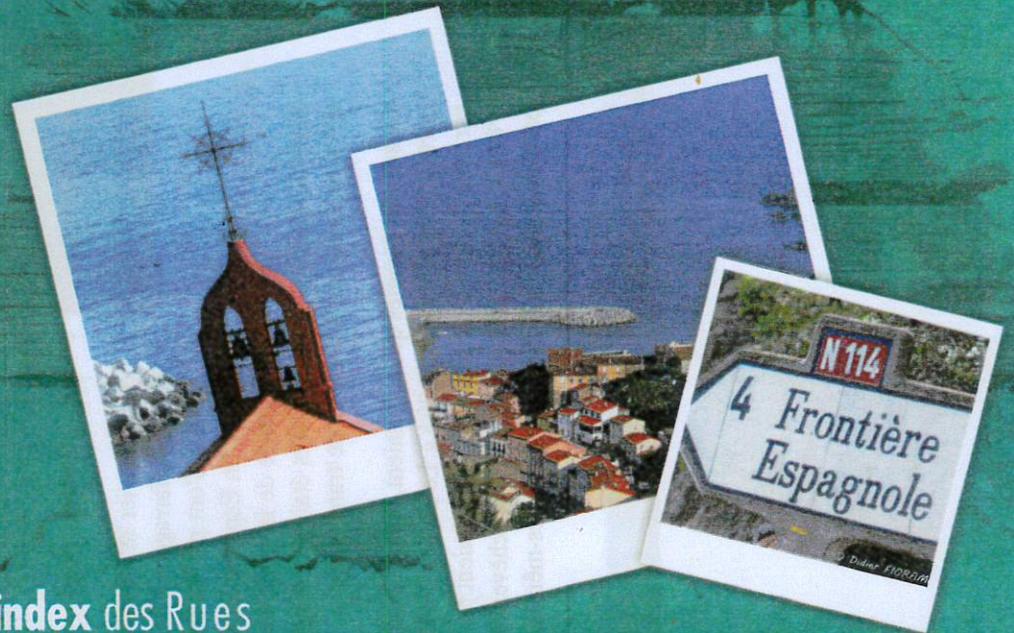
La ville de Cerbère a reçu par décret du 20 février 1917 la proposition du ministre de l'Intérieur de l'épave d'argent de la Reconnaissance française. Cette citation à l'ordre de la nation créée par Raymond Poincaré pour «services exceptionnels, actes de bravoure accomplis au péril de la vie pour la France, soit au titre de la résistance». Seuls six villes ont reçu cette distinction. Deux se trouvent dans les Pyrénées-Orientales.

Les raisons de l'obtention de cette médaille se trouvent dans la seconde guerre mondiale. La ville a entre au



Cerbère-Village

-  MAIRIE
-  OFFICE DU TOURISME
-  CAMPING
-  CAVE COOPÉRATIVE
-  CENTRAL HÔTEL
-  CIMETIÈRE
-  ÉCOLE MATERNELLE
-  ÉCOLE PRIMAIRE
-  ÉGLISE
-  GARE
-  MAISON MÉDICALE
-  PARKING



index des Rues

18 JUN 1940 (RUE DU).....	C5-C6	DUFY (RUE R.)	A1-B2	MIRO (RUE J.).....	A1-B1
AL SOULA (IMPASSE).....	A2-A3	ÉGLISE (RUE DE L')	B5-C5	MISTRAL (RUE F.).....	C6-D6
BAILBE (RUE DE L'ABBÉ).....	B5	ESPAGNE (ROUTE D')	C6-D7	MITJAVILLE (RUE D.).....	A6-B5
BALITRES (TUNNEL DES).....	A5	FALAISES (RUE DES).....	C2-C3	MODIGLIANI (IMP. A.)	B1
BALITRES (IMP. DES).....	A3-A4	FAREILLE (RUE DE LA).....	B2	MOLIÈRE (RUE).....	B6
BANYULS (RTE DE).....	B1-C2	FOUN DEL PI (RUE).....	B6-C6	MONGE (IMP.).....	A6
BARRAT (RUE J.).....	A6	FRANCE (RUE A.).....	B5	MONTAIGNE (RUE).....	A6
BEL HORIZON (RUE DU).....	B1-B4	FRESSES D'EN PARBEAU (RUE)	B6-C6	MOZART (RUE).....	A6
BELLEVUE (RUE).....	B6	GARE (RUE DE LA).....	A5-B4	OLIVIERS (RUE DES).....	A4-B4
BOILEAU (RUE).....	B5	GARE (TUNNEL DE LA).....	B4	PAPIN (RUE D.).....	B6-C5
CANADEILS (IMP.).....	C1	GAUGUIN (IMP. P.).....	B1-B2	PARCÉ (AV. DU DR).....	C3-C4
CARRER DEL FORN.....	B5	GENDARMERIE (RUE DE LA).....	B5-B6	PARMENTIER (RUE).....	B5
CÉZANNE (RUE P.).....	B1-B2	JOFFRE (RUE DU MARÉCHAL).....	B5-C5	PASCAL (IMP.).....	C3
CHÂTEAU D'EAU (RUE DU).....	B5-B6	LA BRUYÈRE (RUE).....	B5	PASTEUR (RUE).....	C3-C4
CHENIER (RUE).....	B6	LAENNE (RUE).....	C4	PÉROUSE (RUE DE LA).....	B6
COROT (RUE).....	A5	LAMARCK (IMP.).....	C6	PORTEURS (RUE DES).....	C6
CÔTE VERMEILLE (AV. DE LA).....	C2-C4	LAMARTINE (RUE).....	B5	PUIG CARROITG (IMP. DU).....	A3-A4
CRÈTES (CHEMIN DES).....	A1	LAROUSSE (RUE).....	B5	PUIG CARROITG (RUE DU).....	A3-B2
CRUZEL (RUE J.).....	A6-B5	LAVOIR (RUE DU).....	C6	PUIG GALLINES (RUE DU).....	B2
D914.....	A1-B1	LAVOISIER (IMP.).....	C4	PUIG JOAN (RUE DU).....	A2-A3
D914.....	C6	LECONTE DE L'ISLE (RUE).....	B6	RÉPUBLIQUE (PLACE DE LA).....	B5
DALI (RUE S.).....	A1	LOTI (RUE P.).....	B6	RIBÉRAL (RUE DU).....	B4-B5
DAUDET (RUE A.).....	B6-C6	MAGELLAN (RUE).....	C4	ROUSSEAU (RUE J.).....	A5-B5
DE GAULLE (AV. DU GÉNÉRAL).....	B4-B5	MAILLO (RUE A.).....	A1-B1	SÉMARD (AV. P.).....	B4
DE VIGNY (RUE A.).....	B4-C4	MALHERBE (RUE).....	A6	SPORT (PLACETTE DU).....	B4
DELÉON (RUE J.).....	B3-C3	MAS NADAL (RUE DU).....	A1-B1	TRAMONTANE (IMP. DE LA).....	B3-C3
DERAIN (IMP. A.).....	A1	MASANES (RUE).....	B5	VIGNES (CH. DES).....	A2
DOUANIERS (RUE DES).....	B5	MATISSE (IMP. H.).....	A1		